

Arrêté du 18 septembre 2026

Portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Pyrénées-Orientales et de l'Aude

NOR : JUSF2624910A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 12 janvier 2026 portant nomination des régisseurs d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant la demande du 01 septembre 2026 de Madame Angèle PARENT, valant acceptation de la fonction de régisseuse d'avances et de recettes, et de l'avis favorable de Madame Fatima DJEBAR, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Pyrénées-Orientales et de l'Aude ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire en date du 04 septembre 2026 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Angèle PARENT est nommée, à compter du 01 septembre 2026, régisseuse d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Pyrénées-Orientales et de l'Aude en remplacement de Monsieur Thomas DOBIGNY.

Article 2

Compte tenu des dépenses de la régie d'avances et de recettes de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, le montant de l'avance au titre de l'année 2026 consentie à Madame Angèle PARENT, est de 15 000 euros.

Article 3

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse et la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **18 SEP. 2026**

Adjoint au chef du bureau
de la programmation et de l'exécution

Albin MOLE